

# Protection du capital avec participation

Sous-jacents : AXA - Royal Dutch - LVMH

Protection : 95% - Participation : 100%

Maturité : 10.10.2018

**Ce produit structuré n'est pas un placement collectif au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est donc soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur supporte de surcroît un risque d'émetteur.**

## 1. DESCRIPTION DU PRODUIT

### Détails de l'émission

N° valeur / ISIN / Symbole	38 382 646 / ISIN CH0383826465 / 0181BC
Emetteur	BCV Guernsey, succursale de BCV Lausanne Suisse (S&P AA/stable)
Lead manager, Agent de calcul, Agent payeur	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Surveillance prudentielle	La BCV Lausanne, Suisse, est soumise à une surveillance prudentielle de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA).
Nominal	EUR 1 000
Nombre de valeurs émises	1 000 Certificats de protection du capital avec participation (avec clause d'augmentation et de réouverture)
Investissement minimum	EUR 1 000
Prix d'émission	100.00%
Monnaie de référence	EUR
Frais de distribution	Max. 0.78% du Nominal
Date d'évaluation initiale	03.10.2017 (cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s) à la bourse de référence)
Date de paiement	10.10.2017
Date d'évaluation finale	03.10.2018 (cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s) à la bourse de référence)
Date de remboursement	10.10.2018
Définition du produit	<ul style="list-style-type: none"><li>Le Certificat de protection du capital avec participation est un produit qui assure un remboursement d'au moins 95% du nominal à l'échéance. Le remboursement se détermine en ajoutant au niveau de protection du capital une participation à hauteur de 100% à la performance positive du sous-jacent ayant réalisé la plus petite performance.</li><li>En cas d'acquisition du produit après son émission, la protection du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat.</li></ul>
Classification ASPS	Protection du capital – Certificat de protection du capital avec participation (1100)* selon la Swiss Derivative Map disponible à l'adresse <a href="http://www.svsp-verband.ch">www.svsp-verband.ch</a> *Protection partielle du capital

## Sous-jacents

Nom	Code ISIN	Bourse de référence	Fixing initial (Si,0)	Prix d'exercice (Ki)
AXA SA	FR0000120628	Euronext	25.600	24.3200
Royal Dutch Shell PLC	GB00B03MLX29	Euronext	25.945	24.6478
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SA	FR0000121014	Euronext	234.900	223.1550

## Conditions du produit

Modifications imprévues ou non convenues

Toutes les modifications imprévues ou non convenues contractuellement des conditions du produit (par exemple en cas d'opérations en capital touchant les sous-jacents tels que des splits, des remboursements de la valeur nominale ou une conversion) seront communiquées à l'adresse internet [www.bcv.ch/invest](http://www.bcv.ch/invest)

Pour en être informé automatiquement, vous pouvez vous inscrire sur le site internet et ajouter ce produit dans la liste de vos favoris. Vous recevrez alors une information sous la forme d'un email d'alerte.

Prix d'exercice (K)

95% du Fixing initial

Protection du capital

95% du Nominal

Taux de participation (P)

100%

Performance d'un titre

La performance d'un titre se calcule en divisant la différence, entre le Fixing final et le Fixing initial, par le Fixing initial, exprimé en pourcentage

Titre le moins performant

Le titre le moins performant se détermine par la formule suivante:

$$\text{Min}_i \left( \frac{S_{i,T}}{S_{i,0}} \right) \text{ où}$$

$S_{i,0}$  est le Fixing initial du titre i

$S_{i,t}$  est le cours de clôture du titre i à la Date d'observation

Remboursement

Le 10.10.2018, le produit sera remboursé en EUR selon la formule suivante :

$$\text{Nominal} \times \left[ 95\% + P \times \text{Max} \left( 0; \left( \frac{S_{i,T} - K_i}{S_{i,0}} \right) \right) \right]$$

où i est le sous-jacent le moins performant

$S_{i,T}$  est le cours du sous-jacent i à la date de fixing final (t=T)

$S_{i,0}$  est le cours du sous-jacent i à la date de fixing initial

$K_i$  est le Prix d'exercice du sous-jacent i

## Marché secondaire, Cotation, Clearing

Cotation, segment de marché

Sera demandée au marché principal de SIX Swiss Exchange et maintenue jusqu'à la clôture de la date d'évaluation finale (actuellement 03.10.2018 à 17h15).

Marché secondaire

La fixation des prix sur le marché secondaire est "dirty", i.e. l'intérêt couru est inclus dans le prix. Prix consultable sur Reuters BCVINDEX <BCVDERIVATIVES>, SIX Telekurs 38 382 646, BCV.

Clearing

SIX SIS AG

Matérialisation

La Valeur est constituée sous forme de droit-valeur inscrit dans le système de virement de SIX SIS SA. Elle n'est ainsi pas matérialisée et toute impression et livraison de titres individuels sont exclues.

## Fiscalité

Indications

Ces informations fiscales ne fournissent qu'un aperçu général sur les conséquences fiscales possibles liées à ce produit à la date de son émission. Les lois et les pratiques fiscales peuvent changer et avoir un effet rétroactif.

Dans tous les cas, il appartient à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller fiscal pour un examen spécifique de son profil préalablement à toute opération.

Suisse

- Ce produit est considéré comme un produit transparent comprenant un intérêt unique prédominant (IUP).
- Le revenu issu de la partie obligataire en cas de cession ou de remboursement constitue un revenu imposable pour les personnes physiques sujettes au fisc suisse (imposition selon le principe de la différence). Le taux d'escompte se monte à 0.00%, soit un Bond Floor à 95.00% pour une détention du produit jusqu'à l'échéance. Le montant final soumis à l'impôt sur le revenu est rapporté sur une base en francs suisses. Si la monnaie de référence du produit n'est pas en CHF, la variation du taux de change entre la date d'émission, la date de cession ou remboursement aura donc une influence sur le montant à déclarer.
- Les transactions sur le marché secondaire ne sont pas soumises au droit de timbre de négociation fédéral

Taux négatifs

En matière d'intérêts négatifs, le principe de base est que ces derniers ne représentent, ni des intérêts passifs selon l'art. 33 de la LIFD, ni des charges déductibles, mais un dédommagement qui est dû en fonction des conditions particulières du marché. Vu qu'il n'y a pas de relation de dette, ce dédommagement n'est pas un intérêt passif déductible et, de ce fait, ne peut pas être compensé avec des intérêts actifs pour la détermination du revenu imposable et de la retenue d'un éventuel impôt anticipé.

Fiscalité de l'épargne UE

Ce produit n'est pas soumis à la fiscalité de l'épargne dans l'Union Européenne. « Out of scope » (code Telekurs = TK 2).

## Informations juridiques

For, droit applicable

Lausanne, droit suisse

Prospectus

Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations ni un prospectus simplifié au sens de l'art 5 al. 2LPCC. Seul le prospectus de cotation, disponible auprès de la BCV en langue française, avec les autres documents exigés le cas échéant par le Regulatory Board, est déterminant.

Prévision de marché  
Profit potentiel  
Perte potentielle  
Scénarios à l'échéance

## 2. PERSPECTIVES DE GAINS ET DE PERTES

Ce produit est destiné aux investisseurs qui ont une vision haussière des cours des sous-jacents entrants dans la composition du produit.

Illimité

EUR 50 par produit pour autant que l'émetteur ne fasse pas faillite.

Performance du sous-jacent le moins performant	Taux de participation	Participation à la performance	Protection du capital	Remboursement Total en EUR
25%	100%	30%	95%	1'250.00
15%	100%	20%	95%	1'150.00
10%	100%	15%	95%	1'100.00
5%	100%	10%	95%	1'050.00
0%	100%	5%	95%	1'000.00
-5%	100%	0%	95%	950.00
-10%	100%	0%	95%	950.00

Tolérance au risque

## 3. RISQUES SIGNIFICATIFS SUPPORTES PAR L'INVESTISSEUR

La valeur de ce produit à l'expiration peut être inférieure au prix d'achat.

Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. L'investisseur est notamment invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure SwissBanking «Risques particuliers dans le négoce de titres» (disponible dans les locaux de la BCV ou sur son site internet : [www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques\\_particuliers.pdf](http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf)) avant toute opération.

Risque d'émetteur: L'investisseur est exposé au risque d'insolvabilité de l'émetteur, qui peut entraîner une perte partielle voire totale du capital investi.

La conservation de la valeur de l'instrument de placement ne dépend pas uniquement de l'évolution du/des sous-jacent(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée de vie du produit structuré.

Le rating de l'émetteur indiqué dans ce document est conforme à la situation au moment de l'émission et peut changer en cours de vie du produit.

Risque de change

L'investisseur dont la devise de référence n'est pas la monnaie de base du produit doit être conscient des risques relatifs aux taux de change.

Risque de marché

L'investisseur est exposé aux risques d'ajustement du sous-jacent, d'inconvertibilité, et de situations de marché extraordinaires ou d'urgence, telle que la suspension de la cotation du sous-jacent, une restriction du négoce, ou une autre mesure restreignant matériellement la négociabilité du sous-jacent.

L'investisseur est soumis aux spécifications légales ou contractuelles des marchés sur lesquels le sous-jacent est traité ainsi que celles prévues par l'émetteur ou auxquelles celui-ci est soumis. La survenance de tels événements de marché peut affecter les dates et les autres conditions mentionnées dans ce document.

Liquidité de marché

Dans des conditions spéciales de marché, quand l'émetteur n'est pas en mesure de réaliser des transactions couvertes, ou quand ces transactions sont difficilement réalisables, la différence entre les cours acheteur et vendeur peut être temporairement augmentée afin de limiter les risques économiques de l'émetteur.

## Informations importantes

Indications générales	<p>Les performances antérieures ne garantissent pas une évolution actuelle ou future.</p> <p>Ce document est informatif; il n'est pas une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers, une offre, une invitation ou une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques.</p> <p>L'émetteur n'a pas l'obligation d'acquérir ce(s) sous-jacent(s).</p>
Période de souscription	<p>Durant la période de souscription, les conditions sont indicatives et susceptibles d'être modifiées ; l'émetteur n'a aucune obligation d'émettre ce produit.</p>
Conflit d'intérêt	<p>En sus des frais de distribution, la BCV ou une entité de son groupe (ci-après : le « Groupe BCV ») peut, dans le cadre de cette émission ou du produit percevoir de la part de tiers une rémunération unique ou récurrente. Le contenu de cette publication a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. Le Groupe BCV peut détenir des intérêts ou des positions en rapport avec les composantes de ce produit, respectivement en acquérir ou en disposer.</p>
Restrictions de vente	<p>La diffusion de ce document et/ou la vente de ce produit sont sujettes à des restrictions (par ex. US, US persons, UK, Guernsey, UE) ; elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable</p>
Date de publication	<p>04.10.2017</p>

## Contacts

Equipe de vente	Equipe de vente produits structurés / Division Asset Management et Trading BCV
Téléphone	021 212 42 00
	Nous attirons votre attention sur le fait que les communications sur ce numéro peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure
Fax	021 212 13 61
Internet / mail	<a href="http://www.bcv.ch/invest">www.bcv.ch/invest</a> / <a href="mailto:structures@bcv.ch">structures@bcv.ch</a>
Courrier	BCV / 276 - 1598 / CP 300 / 1001 Lausanne